

Vœux 2017 aux acteurs de la petite enfance
Vendredi 20 janvier 2017

Allocution de Mme Catherine Baratti-Elbaz,
Maire du 12^e arrondissement

Madame la Maire, chère Nawel Oumer

Monsieur le Directeur, cher Olivier Fraisseix

Madame la Directrice générale adjointe des services, chère Françoise Billerou,

Mesdames les Directrices et Monsieur le Directeur, des établissements Petite enfance du 12^e arrondissement,

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

J'ai souhaité organiser cette année, comme nous le faisons avec la communauté éducative scolaire, une cérémonie de vœux pour l'ensemble des acteurs de la petite enfance de l'arrondissement. Je suis très heureuse de vous retrouver ainsi pour marquer le passage à la nouvelle année.

Je tiens à saluer la présence de plusieurs parents élus au conseil des parents du 12^e. Merci à eux de s'être mobilisés malgré l'horaire de ces vœux, plus adapté aux professionnels.

Je souhaite également remercier vivement mon Adjointe à la Petite Enfance, Lunise MARQUIS, pour son action. Beaucoup d'entre vous connaissent sa mémoire incroyable de chacune des situations ainsi que son investissement exigeant et fidèle au service des familles du 12^e.

* *

*

Comme vous le savez, la Maire de Paris et notre équipe municipale du 12^e porte une politique volontariste et ambitieuse en direction de toutes les familles pour leur permettre de mieux concilier vie professionnelle et familiale et pour favoriser l'éveil et l'épanouissement de chaque enfant.

Avec plus de 16 600 familles résidant dans notre arrondissement et une démographie toujours dynamique, c'est un véritable défi que de pouvoir répondre à la demande des parents, par le développement d'un service municipal de la petite enfance de qualité, à la hauteur de leurs attentes.

Notre arrondissement compte désormais plus 50 structures petite enfance et plus de 1 030 nouvelles places ouvertes dans le 12^e arrondissement depuis 2001. Ces ouvertures sont le résultat d'une mobilisation sans faille de notre majorité pour identifier des surfaces constructibles et également repérer des locaux vacants dans l'arrondissement, permettant d'aménager de nouvelles places en crèches, municipales et associatives, en lien avec la Direction des familles et de la petite enfance de la Ville de Paris mais aussi la Direction de l'urbanisme.

Dès 2014, la Maire de Paris a fixé un objectif ambitieux de création de 5000 nouvelles places d'ici 2020 pour répondre aux attentes des parisiens.

Dans notre arrondissement, je me suis engagée à créer sur la mandature 500 nouvelles places de crèches, réparties de façon équilibrée sur l'ensemble de l'arrondissement, avec une attention particulière portée aux quartiers déficitaires, pour une qualité de l'accueil optimale des enfants.

Je me réjoui du démarrage cette année des travaux de rénovation des crèches Lamblardie et Bourdan avec 140 places supplémentaires à la clé, mais aussi la livraison dans les prochains mois d'une nouvelle crèche associative de 32 places sur le site Catherine Labouré, ainsi que la signature d'un partenariat avec l'AP-HP permettant l'ouverture de 20 nouvelles places au sein de l'hôpital Trousseau.

Parallèlement, la création des crèches Debergue et Caserne de Reuilly avancent. Notre engagement de 500 places d'ici 2020 sera tenu et nous cheminons enfin vers l'objectif de 100 % de satisfaction des demandes à l'horizon 2025.

Les échanges engagés avec l'AP-HP nous permettent aussi de bénéficier progressivement d'une cinquantaine de places dans les crèches hospitalières existantes de Trousseau et Saint-Antoine qui correspondent aux besoins de certaines familles, notamment parce que ces structures permettent des horaires décalés.

Il s'agit pour nous de proposer une offre d'équipements collectifs petite enfance suffisante, en veillant toujours à situer l'enfant et ses parents au centre du projet, mais également de promouvoir les modes d'accueil individuels en contribuant à leur qualité par un renforcement des compétences professionnelles.

Ainsi, depuis début décembre, un Relais d'Assistantes Maternelles itinérant s'est installé dans le quartier de la Porte de Vincennes. Cette initiative soutenue par la ville permet de promouvoir et d'améliorer l'accueil à domicile du jeune enfant mais aussi de répondre aux questions que des parents peuvent se poser.

* *

*

Au-delà de la création de nouveaux équipements et dans le contexte que nous connaissons depuis janvier 2015, soyez assurés que la sécurisation de tous nos établissements petite enfance est une priorité forte qui mobilise la Ville comme la Préfecture de Paris.

Dès la fin août, le renforcement des interdictions de stationner devant les écoles et les établissements petite enfance a été décidé par le Préfet de Police.

L'ensemble des personnels travaillant au sein des crèches tout comme les parents sont désormais sensibilisés aux enjeux de sécurité et des patrouilles pédestres dynamiques, de militaires de l'opération Sentinelle comme de policiers, en remplacement des gardes statiques, effectuent des passages très fréquents devant les établissements du 12^e.

Nous continuerons en 2017 à faire régulièrement le point sur les besoins des établissements en matière de sécurité et poursuivrons le travail partenarial sur cette question.

* *

*

Vous pouvez également compter sur mon implication dans le suivi des travaux relatifs aux équipements petits enfance.

Nous avons fait le choix de maintenir un niveau d'investissement très important pour l'entretien et la rénovation de notre patrimoine pour le bien-être de nos enfants. Ce sont à la fois des travaux de mise aux normes mais aussi de modernisation de nos équipements petite enfance comme le développement de petites compagnies, qui sont réalisés bien souvent au cours de l'été.

Ce budget d'investissement peut être renforcé par les choix opérés dans le cadre du Budget participatif ouvert aux habitants du 12^e. Cette démarche inédite permet la participation des habitants et des citoyens, y compris les enfants. J'ai décidé pour l'année 2017 de reconduire au maximum l'enveloppe allouée au Budget participatif. Ce seront donc environ 4 millions d'euros d'investissements qui seront fléchés par les habitants du 12^e et l'ensemble des Parisiens sur des projets dédiés au cadre de vie, à l'éducation, au sport, à la solidarité ou encore à l'environnement. A partir du 24 janvier jusqu'au 21 février, une nouvelle campagne d'appel à projets est ouverte. Profitez-en pour déposer des propositions pour nos crèches ! Dans les éditions précédentes, elles y ont obtenu trois jardins supplémentaires !

* * *

*

Notre rôle est aussi d'informer et orienter les familles du 12^e arrondissement. Nous nous mobilisons pour renforcer l'offre de services envers les familles. Ainsi, le Relais informations familles de la Maire d'arrondissement joue au quotidien un rôle essentiel auprès des familles et je tiens à saluer ses agents présents dans la salle pour le travail fourni. Nous avons décidé que le RIF serait également désormais un lieu d'accueil d'expositions temporaires de nos partenaires petite-enfance.

Par ailleurs, nous organisons des réunions mensuelles d'information sur les différents modes de garde qui permettent aux parents de rencontrer les professionnels de la petite enfance de l'arrondissement.

Afin de compléter ces dispositifs, un nouveau guide intitulé 0-16 ans a vu le jour. Ce guide pratique permet à tous les parents d'enfants de connaître les nombreux services proposés, les aides et autres dispositifs mis à leur disposition dans l'arrondissement.

Les échanges avec les familles se déroulent également au sein du Conseil des parents du 12^e, qui a été renouvelé en novembre dernier. Cette instance permet un dialogue constructif entre parents, professionnels de la petite enfance et élus sur tous les sujets liés à l'accueil et à l'éveil des enfants dans nos structures. Le Conseil des parents a permis par exemple la mise en place de plusieurs initiatives comme une formation aux premiers secours-bébé.

* *

*

Comme vous le savez, je suis très attachée au principe de transparence et d'équité dans l'attribution des places en crèches.

Depuis le début de la mandature, nous avons anonymisé les dossiers présentés en commission d'attribution des places en crèche qui associe les professionnels de la petite enfance ainsi que des élus de la majorité comme de l'opposition. Ainsi, nous permettons le traitement égalitaire des demandes des familles et une meilleure équité dans l'attribution des places.

Ces commissions se tiennent dix fois par an afin de proposer régulièrement les places rendues disponibles, soit par un déménagement soit par un refus lors de la commission qui a précédé, afin d'éviter toute vacance. Je ne peux que me satisfaire que les taux d'occupation des crèches soient très élevés dans le 12^e.

Les réunions d'information sur la petite enfance ont pour objectif de faciliter les démarches des familles ; elles permettent aussi, en lien avec les professionnels de la Ville de Paris et les associations, de répondre aux questions concernant l'organisation des commissions d'attribution.

* *

*

Nous sommes ensemble – élus et professionnels – très attentifs à toutes les familles présentes dans le 12^e arrondissement et nous nous attachons à répondre à leurs besoins, dans leur diversité.

L'un de nos objectifs est de renforcer l'accompagnement et le soutien des familles et de développer une politique de prévention en favorisant les liens entre la famille et son environnement quotidien.

A cet effet, le 12^e arrondissement collabore avec les associations d'aide à la parentalité, à l'appui de nombreuses actions communes à mener sur le

territoire. En outre, une action dédiée au soutien des parents de collégiens est développée dans le cadre du dispositif « Paris collèges familles ». Dans le 12^e arrondissement, le centre social Relais 59 intervient auprès des familles du collège Jules Verne, en partenariat avec la FCPE et un réseau d'associations locales. Nous étendons ce dispositif au collège Paul Verlaine.

Enfin, le Relais d'informations familles (RIF) et, au-delà, l'ensemble des services de la Mairie d'arrondissement, sont particulièrement attentifs à l'accueil dans de bonnes conditions de toutes les familles, dans leur diversité, sans discrimination. Nous avons par exemple adapté, suite à une proposition que nous avons portée au Conseil de Paris, les formulaires administratifs à l'ensemble des compositions familiales suite aux modifications législatives sur le mariage et l'adoption.

Certaines familles font le choix de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans et le secteur de la petite enfance a un rôle tout particulier pour accompagner ces familles en lien avec l'Education Nationale.

De nouvelles initiatives en faveur de nos enfants verront le jour en 2017. Ainsi, une ludothèque mobile s'installera dans le 12^e. Ce dispositif itinérant est constitué de 2 containers remplis de jeux. Son objectif est de proposer des animations pour les enfants et leurs familles sur l'ensemble du territoire parisien, à raison de trois demi-journées par semaine de la mi-mai à la mi-septembre. Nous aurons l'occasion prochainement de vous préciser l'emplacement définitif de cette belle initiative.

* *

*

Ensemble, nous avons une responsabilité toute particulière pour permettre à nos enfants de pouvoir démarrer la vie de la meilleure des façons possibles.

Avec mon équipe, avec mon Adjointe, je suis pleinement engagée dans cet objectif à vos côtés.

Je sais aussi pouvoir compter sur votre engagement, votre professionnalisme et le sens des responsabilités qui vous anime.

Merci à toutes et tous pour le travail réalisé au quotidien.

Je vous souhaite une très belle année 2017, remplie de beaux projets et aussi de bons moments au plan personnel.